



Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 8 juillet 2024

**Cabinet du Maire**

Dossier suivi par Estelle CLEMENT

**TENUE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal a eu lieu le :

**Jeudi 4 juillet 2024 à 20h00**

**Le quorum étant réuni.**

**Salle du Conseil Municipal**

2 rue Victor Hugo - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Y ont été étudiés et mis à l'ordre du jour de cette séance, les sujets suivants :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance, à l'unanimité des présents.
- ✓ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2024, à l'unanimité des présents.
- ✓ Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales par délibération du 25/05/2020, en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- ✓ Informations générales de Monsieur le Maire,
- ✓ Délibérations :

**RESSOURCES HUMAINES :**

- 01- Rémunération des agents vacataires officiers de restauration et intervenants point école  
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE : 29 voix POUR

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :**

- 02- Approbation du rapport d'activité 2023 de la société EGS dans le cadre du contrat de la délégation de service public du marché forain  
⇒ APPROUVEE A LA MAJORITE : 28 voix POUR et 1 voix ABSENTION
- 03- Modification des droits de place du marché forain  
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE : 29 voix POUR

**URBANISME-ENVIRONNEMENT :**

- 04- Création, division en volume et déclassement du volume supérieur d'une parcelle située 6 rue Victor Hugo  
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE : 29 voix POUR

**CADRE DE VIE :**

- 05- Concession de l'exploitation du service public d'eau potable-Approbation du choix du concessionnaire  
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE : 29 voix POUR

**PETITE ENFANCE-ENFANCE ET JEUNESSE :**

- 06- Renouvellement de la demande de dérogation pour l'exercice du temps scolaire sur quatre jours dans les écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse  
⇒ APPROUVEE A LA MAJORITE : 28 voix POUR et 1 voix CONTRE
- 07- Versement exceptionnel à la coopérative de l'École Jean Moulin  
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE : 29 voix POUR

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Dominique BAVOIL

